



Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de
la formation, de la jeunesse
et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Aux enseignant-e-s des Gymnases par leurs directions

Lausanne, le 26 janvier 2021

Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,
Chère Madame, cher Monsieur,

J'espère que vous avez bien commencé l'année qui s'ouvre et dont nous savons qu'elle restera marquée par la crise sanitaire, mais qui est également porteuse d'espoirs. Les gymnasien-ne-s viennent de terminer leur premier semestre en s'astreignant à des consignes sanitaires strictes et en ayant dû renoncer à de nombreuses activités. Pour certains d'entre eux, cela ne s'est pas fait sans conséquences sur leur santé ou leur cursus. Cependant, ils ont terminé ce semestre en classe. C'est une belle étape que l'on doit à votre professionnalisme et à votre engagement.

Comme le mettent en évidence les études scientifiques et nos propres observations, la fermeture des lieux de formation du printemps dernier a été un contributeur important à la perte du rythme et des repères d'apprentissage. C'est pourquoi, tous nos efforts se concentrent depuis plusieurs mois pour garder nos écoles ouvertes. Car la classe est un lieu irremplaçable, bienfaisant et bienveillant, pour un enseignement de qualité qui bénéficie à tou-te-s les élèves quelles que soient leurs difficultés scolaires, psychologiques ou sociales.

Si nous sommes parvenus à remplir cet objectif, c'est grâce à une mobilisation de tou-te-s les professionnel-le-s du DFJC, en particulier dans les classes. Vous avez dû vous adapter et apprendre à travailler autrement, à nouer une relation différente avec les élèves mais aussi entre vous. Et vous y êtes parvenu-e-s. Afin que nous puissions entamer le deuxième semestre de cette année extraordinaire de manière optimale, je profite de ce courrier pour apporter quelques précisions qui, je l'espère, seront à même de répondre à certaines interrogations.

Situation épidémiologique et cadre sanitaire

Les nouvelles variantes du virus nécessitent encore notre vigilance car, comme le montre la situation dans plusieurs pays concernés, elles peuvent engendrer un rebond conséquent de la pandémie. Face à cette éventualité, il est aujourd'hui primordial que le corps enseignant continue de respecter les gestes barrières et le port du masque, mais il importe aussi qu'il rappelle en toutes occasions aux gymnasien-ne-s la nécessité de le faire.

Parallèlement et en collaboration avec les autorités sanitaires, nous allons encore renforcer nos moyens de dépistage pour prévenir l'apparition de foyers épidémiques dans nos établissements. Nous allons également intensifier la communication sur la situation épidémiologique dans les écoles pour rassurer sur notre capacité à les garder ouvertes. Vous trouverez d'ailleurs les derniers chiffres en notre possession sur la FAQ du DFJC consacrée à la pandémie¹. Si la situation devait néanmoins s'aggraver et amener le Conseil d'Etat à prendre de nouvelles mesures, vous en seriez informé-e-s une semaine à l'avance de manière à pouvoir vous préparer.

Agenda électronique

Face à la nouveauté que représentent les mises en quarantaine d'élèves, il est de la responsabilité de la DGEP, en tant qu'employeur, de fixer un cadre clair et uniforme pour vous permettre de faire face à cette situation inédite. L'introduction de l'agenda électronique répond à deux enjeux. D'une part, cet instrument permet de fixer un cadre de ce qui est attendu de vous et met fin aux nombreuses sollicitations des élèves et de leurs parents qui souhaitent que leur soit fourni un enseignement à distance lors des quarantaines. D'autre part, l'agenda électronique donne aux élèves un outil commun de base pour tous leurs cours là où les nombreuses solutions disparates développées ces derniers mois pouvaient être sources de stress et de confusion pour eux. Le recours à l'agenda électronique permet de fixer un cadre clair de ce qui est attendu de votre part, de vous fournir un outil commun pour y arriver et d'éviter une double charge, tout en fournissant l'appui nécessaire aux élèves en quarantaine.

Au vu de ce qui précède, la DGEP vous a demandé d'inscrire les lignes directrices de vos leçons – et seulement elles – dans cet agenda en cas d'absence sur plusieurs jours de l'un-e de vos élèves. Sur la base de ces informations, l'élève concerné-e peut orienter son travail, avancer dans le programme et ne pas se sentir isolé-e. L'agenda ne remplace pas vos outils habituels, notamment les planifications. Il n'est qu'un support électronique commun qui permet de clarifier ce qui est attendu *a minima* et à partir duquel vous pourrez développer les solutions qui vous sont propres. Je précise d'ailleurs qu'il ne s'agit évidemment pas de faire de cet outil un moyen de surveillance de votre travail. La DGEP vous demande d'y avoir systématiquement recours le temps que dure la pandémie et les quarantaines qui l'accompagnent. Une fois cette crise passée, la DGEP procédera avec l'ensemble des acteurs concernés à un bilan relatif aux avantages et risques de cet outil actuellement indispensable.

¹ <https://www.vd.ch/coronavirus-enseignement>

Enfin, je vous informe que dans les jours qui viennent, la DGEP organisera des rencontres dans tous les gymnases. Celles-ci serviront à recueillir les retours du terrain et, le cas échéant, à adapter les réponses aux difficultés concrètes que les enseignant-e-s pourraient encore rencontrer dans la mise en œuvre de ces agendas et qui ne seraient pas du ressort des directions.

Soutien aux élèves

La DGEP a renforcé, dès le début de cette année civile, le soutien psychologique qu'elle apporte aux élèves et aux apprenti-e-s. Ainsi, des postes de psychologues ont été créés pour les gymnases et les écoles professionnelles et des postes de conseillers aux apprenti-e-s le seront encore dans les mois à venir. Dans la même idée, la DGEP développe actuellement les bases de son « concept 360 » pour la prise en charge des élèves à besoins particuliers, en collaboration étroite avec certain-e-s d'entre vous.

C'est votre engagement qui protège le cœur de la mission pédagogique des enseignant-e-s de notre canton. C'est pour cet engagement que vous avez toute ma gratitude. Je vous souhaite un deuxième semestre aussi serein que possible et vous adresse, chère Madame, cher Monsieur, mes plus cordiaux messages.



Cesla Amarelle